

INVITATION À UN STAGE DE FORMATION À LA MOBILITÉ TAXI

Cette formation est ouverte aux conducteurs de taxi justifiant d'au moins deux années d'activité et souhaitant poursuivre l'exercice de l'activité dans un autre département (article 2 de l'arrêté du 11 août 2017)

Comment se déroule cette formation ?

Celle-ci est dispensée par les centres de formation agréés par les préfetures. Elle comprend un cahier des charges de deux modules obligatoires (*connaissance du territoire et réglementation locale*) pour une durée totale de 14 heures.

Elle s'effectue « **en présentiel** » auprès d'un centre de formation taxi agréé par le préfet du département de futur exercice de l'activité taxi.

l'école du taxi, animée par Pierre CUNIT, vous propose de participer à sa prochaine session qui se déroulera à ETEAUX (74 800 La Roche sur Foron)

les jeudi 03 et vendredi 04 mai 2018

le coût de votre participation est de 342,00 € TTC (**ce tarif comprend les repas de midi de ces deux journées**).

NOM Prénom..... raison sociale
Date & lieu de naissance : adresse perso
e-mail : mobile : fixe/fax :

titulaire de la carte professionnelle actuelle n° et exerçant sous le statut de
salarié, artisan, conjoint associé (*rayez la mention inutile*) sur la (les) commune(s) de
..... dans le département

je souhaite m'inscrire à la session de formation à la mobilité organisée par *l'école du taxi* les 03 et 04 mai 2018. Je joins à mon envoi un chèque de réservation de 342,00 € + copie carte professionnelle

n° banque..... adressé à FMS TAXI – 745, route de Charny 74800 ETEAUX

l'envoi de ce formulaire vaut engagement de participation sauf cas de force majeure

signature et cachet commercial :